

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 27 (1894)

Artikel: La vie future d'après Saint Paul

Autor: Bruston, C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VIE FUTURE D'APRÈS SAINT PAUL

PAR

C. BRUSTON

Dans des études justement remarquées, MM. les professeurs Auguste Sabatier et Frédéric Godet ont essayé d'expliquer le texte bien connu de la seconde épître aux Corinthiens (chap. IV et V) où l'apôtre Paul exprime l'espérance ou, pour mieux dire, la pleine certitude du chrétien relativement à la vie bienheureuse qui l'attend après la mort¹.

Prenant ce texte dans son sens naturel et jugeant qu'il ne concorde pas avec l'enseignement du même apôtre sur le même sujet dans la première épître aux Corinthiens (chap. XV), M. Sabatier pense qu'il s'est produit dans l'intervalle qui sépare la composition de ces deux épîtres, un changement important, une véritable évolution dans l'esprit de saint Paul en ce qui concerne la vie future. Au lieu de placer, comme précédemment, la résurrection dans un avenir plus ou moins lointain, coïncidant avec la *parousie* ou seconde venue de Jésus-Christ, il l'aurait placée désormais immédiatement après la mort du fidèle.

Frappé des difficultés que présente une telle supposition, M. Godet essaie au contraire d'interpréter le texte de la seconde aux Corinthiens dans le sens donné généralement à celui de la première. Mais on ne peut pas dire que ses explications soient

¹ *Revue chrétienne*, janvier et mars 1894.

naturelles et entraînent la conviction. Quand on lit sans parti pris la fin du chapitre IV et le commencement du chapitre V de la seconde aux Corinthiens, on ne peut échapper à l'impression qu'il s'agit là de ce qui suit immédiatement la mort, et non d'une époque plus ou moins lointaine.

Paul se serait-il donc contredit à quelques années ou à quelques mois d'intervalle ? Ce n'est pas non plus très vraisemblable. Il y a heureusement une autre alternative : il n'a certainement pas dit dans la seconde épître ce qu'on lui fait dire dans la première ; mais qui sait s'il n'aurait pas déjà dit dans la première, sous une forme un peu différente, ce qu'il exprime si clairement dans la seconde ? Il vaut assurément la peine d'envisager de près cette possibilité.

I

Explication de 2 Cor. IV, 14 à V, 8.

Remarquons d'abord qu'il existe un rapport intime entre ces deux textes. Dans le premier l'apôtre avait dit : « Il faut que ce [corps] corruptible revête l'incorruptibilité et que ce [corps] mortel revête l'immortalité. Et quand ce [corps] corruptible aura revêtu l'incorruptibilité,... alors sera réalisée la parole qui a été écrite : *La mort a été engloutie en victoire.* » (1 Cor. XV, 53 et 54.)

Dans le second, il essaie de préciser sa pensée : il ne parle plus de *revêtir* (*ἐνδύσασθαι*) l'immortalité ou l'incorruptibilité, mais de « *revêtir par-dessus* (*ἐπενδύσασθαι*) notre domicile céleste, afin que ce qui est mortel soit englouti par la vie. » (2 Cor. V, 2-4.)

La ressemblance des mots (*revêtir*, mort ou mortel, être englouti) montre bien que la pensée doit être essentiellement la même dans les deux cas. « Le domicile céleste, la maison non faite de main d'homme, éternelle, dans les cieux, » qui doit être *revêtue par-dessus*, d'après le second texte, est aussi sans aucun doute essentiellement identique à l'incorruptibilité que nous devons *revêtir* d'après le premier.

Mais le verbe *ἐπενδύσασθαι*, au lieu d'*ἐνδύσασθαι*, indique non

moins clairement une différence, ou du moins une nuance, une idée nouvelle et plus précise.

Quelle est cette idée nouvelle? c'est ce que les interprètes ne me semblent pas avoir clairement expliqué.

Par-dessus quoi (*ἐπι*) l'apôtre, les chrétiens en général, désirent-ils revêtir ce domicile céleste? La plupart des exégètes, si ce n'est tous, répondent: *Par-dessus* le corps actuel. L'apôtre aurait donc désiré avant tout de ne pas mourir (!), mais que son corps transformé, glorifié, fût revêtu d'un corps nouveau et céleste.

Cette interprétation me paraît inadmissible pour trois raisons principales:

1^o C'est d'abord attribuer à l'apôtre un désir, non seulement d'une nature bien peu élevée, mais aussi en contradiction manifeste avec celui qu'il exprime un peu plus loin et ailleurs: « *Nous préférerons sortir du corps* et aller auprès du Seigneur. C'est pourquoi nous nous efforçons, soit que nous demeurions (dans le corps), soit que nous en sortions, de lui être agréable (v. 8 et 9). » Cf. aussi Phil. I, 21-25. « *La mort m'est un gain*, etc. *J'ai le désir de déloger* et d'être avec Christ, car ce serait de beaucoup meilleur. » Dans un passage de l'épître aux Romains qui offre les plus grandes analogies avec celui que nous interprétons, l'apôtre dit encore: « *Ayant les prémices de l'Esprit* (= l'arrhe de l'Esprit, 2 Cor. V, 5), *nous gémissions* en nous-mêmes, attendant l'adoption, la délivrance de notre corps¹. » (VIII, 23.)

2^o Dans tout le contexte, Paul parle de la mort et de la ruine du corps comme d'une chose naturelle et inévitable: « *Quoi-que notre homme extérieur se corrompe*, notre homme intérieur se renouvelle de jour en jour (IV, 16). Nous ne regardons pas aux choses visibles, mais aux invisibles, car *les choses visibles sont éphémères* (v. 18). Car nous savons que si *notre demeure terrestre est détruite*, nous avons un édifice qui

¹ C'est-à-dire, attendant d'être délivrés de notre corps, du corps actuel, qui est un corps de mort (VII, 24), parce que, alors, nous serons réellement fils de Dieu (cf. VIII, 19, 21) dans toute la force et l'étendue de cette expression.

vient de Dieu (V, 1). Nous savons que demeurant dans le corps nous sommes éloignés du Seigneur. Mais *nous préférions sortir du corps*, etc. (v. 6-10.)

Comment, au moment même où il tient un tel langage, pourrait-il exprimer le désir ardent (*ἐπιποθοῦντες*) de ne pas mourir, mais d'être revêtu par-dessus son corps terrestre, visible, d'un corps céleste et spirituel ?

3^e Enfin cette interprétation ne convient nullement au v. 4, où, reprenant la même pensée, en partie dans les mêmes termes, l'apôtre dit : « Nous gémissions, parce que nous ne désirions pas d'être dépouillés, mais d'êtres revêtus par-dessus, *afin que ce qui est mortel soit englouti par la vie.* » Si *ἐπενδύσασθαι* signifiait *être revêtu par-dessus le corps*, il en résulterait, en effet, que ce qui était mortel en l'apôtre ne pouvait être englouti par la vie que dans le cas où l'apôtre serait encore vivant au moment de la réalisation de son désir ! Idée totalement bizarre et en contradiction avec tout le contexte et avec tout ce que Paul et les apôtres ont écrit à ce sujet qu'il est inutile de la réfuter.

Le *ἵνα* (afin que) montre bien, en effet, que l'absorption de ce qui est mortel par la vie sera la conséquence naturelle et nécessaire d'*ἐπενδύσασθαι*. Il faut donc donner à ce terme un sens tout différent si nous ne voulons pas attribuer gratuitement à saint Paul une absurdité manifeste : l'idée que l'absorption de la mort par la vie n'aura lieu que pour ceux qui seront encore vivants au moment de la *parousie* et dont le corps sera ainsi transformé et revêtu d'un corps spirituel sans passer par la mort !

Nous pourrions montrer aussi que cette interprétation d'*ἐπενδύσασθαι* est la principale cause des difficultés inextricables que présente le dernier membre de la phrase qui commence au verset 2 et finit au verset 3 : *εἴης καὶ κτλ.* Mais les raisons que nous venons d'exposer doivent suffire, me semble-t-il, à démontrer qu'elle est inadmissible.

Quel est donc le vrai sens de ce terme ? Le contexte l'indique, me semble-t-il, assez clairement. L'apôtre voit son homme extérieur (son corps) se détruire, se dissoudre peu à peu ; mais

en même temps il sent un homme nouveau, *l'homme intérieur* se renouveler en lui jour après jour (IV, 16). Celui-là, il n'est pas à craindre qu'il se corrompe ou se dissolve : *il survivra à la ruine du corps*, que l'apôtre *prévoit* pour lui *comme prochaine*. C'est donc sur lui, sur lui seul, que pourra être revêtu le domicile céleste, quand l'homme extérieur aura été détruit par la mort.

Cette interprétation d'*ἐπενδύσασθαι* nous fournit une explication très simple et naturelle, à ce qu'il me semble, du verset 3, qui a toujours fait le désespoir des commentateurs.

L'essai d'explication de M. Godet ne me paraît pas meilleur que celui de M. Sabatier. Il est certain que *εἴτε καὶ* ne signifie pas *de sorte que*,... n'indique pas *une conséquence* de ce qui précède ; mais il ne signifie pas davantage *quoique assurément*, ce qui indiquerait *une restriction*.

Εἴτε signifie toujours *si toutefois* ou *si du moins* et indique *une condition* (Eph. III, 2 ; IV, 21 ; Col. I, 23). L'adjonction de *καὶ* (*même* ou *aussi*) n'en change pas le sens (Gal. III, 4¹).

Le verset 3 exprime donc *la condition* que les chrétiens doivent remplir pour que leur désir d'être revêtus, par dessus leur homme intérieur, du domicile céleste (v. 2) puisse se réaliser. Cette condition, c'est que, quand le moment sera venu, ils ne soient pas *trouvés nus*.

Que faut-il entendre par là ? Le lecteur qui nous a suivi avec quelque attention le comprend sans doute déjà.

Le chrétien chez qui l'homme intérieur ou l'homme nouveau s'est formé en est, pour ainsi dire, *revêtu* (Eph. IV, 24 ; Col. III, 10. Cf. Rom. XIII, 14 ; Gal. III, 27), de telle sorte que, quand l'homme extérieur est détruit par la mort, il ne risque pas d'être *trouvé nu*, comme ceux chez qui cet homme intérieur et nouveau ne s'est pas formé. Etant donc déjà revêtu de l'homme intérieur, il peut être *revêtu par-dessus* de son domicile céleste. Dans le cas contraire il ne le pourrait pas. Ceux-là seuls, en effet, peuvent espérer après la mort une demeure éternelle, qui ont, pendant la vie présente, dépouillé le vieil

¹ La variante *εἰπερ* a aussi essentiellement le même sens.

homme avec ses œuvres et *revêtu l'homme nouveau* (Col. III, 9 et 10 ; Eph. IV, 22-24).

Il ne suffit pas de le désirer ardemment (*ἐπιποθεῖντες*), il faut aussi (*καὶ*) n'être pas trouvé nu, quand la dépouille terrestre, matérielle, nous aura été enlevée par la mort (*ἐκδυσάμενοι*).

On voit que la lecture *ἐκδυσάμενοι* convient seule au contexte, comme l'ont reconnu MM. Godet et Sabatier, après beaucoup d'autres exégètes. Nous traduisons : « Si toutefois aussi, après nous être dépouillés (du corps matériel), nous ne sommes pas trouvés nus¹. »

En définitive, la traduction ordinaire : « Si toutefois nous sommes trouvés vêtus et non pas nus, » quoique inexacte en un point (il faudrait qu'il y eût *ἐνδεδημένοι*, pour qu'elle fût correcte), exprime *pour le fond* la véritable pensée de l'apôtre. Oui, pour être jugé digne de recevoir cette demeure éternelle, il faut d'abord avoir été vêtu, non pas précisément de la robe de justice, dont il n'est pas question dans le contexte, mais de cet homme intérieur dont l'apôtre vient de parler (IV, 16) qui *se renouvelle* jour après jour, et dont il dit ailleurs : « Revêtez l'homme nouveau qui *se renouvelle* à l'image de celui qui l'a créé » (Col. III, 10; Eph. IV, 24).

Or en vertu du rapport intime qui existe entre le chapitre IV et le chapitre V, il nous paraît clair que *la résurrection* dont il a parlé précédemment (IV, 14²) et *le revêtement d'un domicile céleste* par-dessus l'homme intérieur, dont il parle au début du chapitre V, sont essentiellement la même chose. De l'un comme de l'autre il dit également qu'il en est sûr (*εἰδότες* et *οἴδαμεν*). Dans l'un comme dans l'autre il trouve un motif de courage : διὸ οὐκ ἐγκακοῦμεν (IV, 16), θαρροῦντες οὖν πάντοτε (V, 6). Il est difficile de croire que *dans le cours d'un même développement* il ait parlé ainsi de deux événements différents et séparés l'un de l'autre par un long intervalle.

Mais à quelle époque faut-il placer cet événement unique ? Le

¹ *Kai* ne doit pas être rattaché à *ἐκδυσάμενοι* (même ayant dépouillé...) mais au reste de la phrase, avec le sens *aussi, non même*.

² « Sachant que celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus nous ressuscitera aussi avec Jésus, » etc.

début du chapitre V le dit très clairement : *immédiatement après la mort* de chaque fidèle. Non seulement le présent : « *Nous avons dans les cieux un édifice qui vient de Dieu,* » etc. ne permet pas de renvoyer dans un avenir indéfini le moment où nous serons appelés à prendre possession de cette demeure éternelle, mais « *le désir ardent d'en être revêtu, afin que ce qui est mortel soit absorbé par la vie,* » ne se comprend que s'il devait se réaliser peu après la mort. Remarquons aussi le verset 4 : « *Nous qui sommes dans cette tente nous gémissions accablés parce que nous ne voulons pas nous dépouiller (du corps matériel), mais nous revêtir par-dessus,* » c'est-à-dire, l'objet de notre désir n'est pas la mort en elle-même, mais la gloire éternelle qui la suit (cf. IV, 17), et le verset 8 : « *Nous préférerons sortir du corps et aller vers le Seigneur.* »

De même, dans l'épître aux Philippiens, l'apôtre exprime le désir de déloger et d'être avec Christ, ce qui serait de beaucoup meilleur (I, 23). N'est-il donc pas évident que, dans un cas comme dans l'autre, l'objet de son désir est ce qui suit immédiatement la mort ? On ne voit pas comment on peut sans arbitraire échapper à cette conclusion.

II

Textes parallèles.

On essaie cependant de le faire en alléguant certains textes des épîtres antérieures de l'apôtre, — les deux aux Thessaloniciens et la première aux Corinthiens, — où il a parlé de la résurrection des fidèles en termes assez différents et semble avoir émis sur ce point une idée différente.

Mais, d'abord, pourquoi supposer *a priori* que la pensée des apôtres est demeurée constamment la même sur tous les points, qu'à partir d'un certain moment ils n'ont plus fait aucun progrès dans la connaissance de la vérité religieuse ? Et si leur pensée a progressé, ce qui n'est pas sérieusement contestable, pourquoi n'aurait-elle pas pu se dégager de certains éléments d'erreur ou d'imperfection dont elle était entachée à l'origine ? Puisque la Révélation dans son ensemble a été progressive,

pourquoi ne l'aurait-elle pas été aussi dans quelques-uns des organes de la Révélation, pris individuellement ?

Quoi qu'il en soit, les idées de saint Paul que nous venons d'exposer cadrent infiniment mieux avec l'enseignement de Jésus-Christ sur le même sujet que celles qu'on croit ordinairement trouver dans ses premières épîtres. Au lieu de représenter la résurrection des fidèles comme s'accomplissant *simultanément* au moment de la *parousie* ou seconde venue de Jésus-Christ, — qu'il croyait d'ailleurs prochaine, — il la représente dans la seconde épître aux Corinthiens, dans les épîtres aux Romains, aux Galates, aux Philippiens, aux Ephésiens, aux Colossiens, etc., — c'est-à-dire, dans les écrits de sa maturité, dans ceux où il a exposé sa pensée religieuse de la manière la plus systématique et la plus complète, — comme suivant immédiatement la mort de chaque chrétien. Tel est, en effet, le sens, non seulement des textes de la seconde épître aux Corinthiens que nous venons d'expliquer, mais aussi des passages suivants, qui les confirment et disent, en d'autres termes, essentiellement la même chose : « Si l'Esprit de Celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, Celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts vivifiera aussi vos corps mortels (comme il a vivifié celui de Jésus) *par son Esprit qui habite en vous.* » (Rom. VIII, 11.) « Je suis assuré que ni la mort ni la vie, etc., ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ. » (Verset 38 et suivants.) « Soit que nous vivions, soit que nous mourrions, nous sommes du Seigneur. » (XIV, 8.)

« Ce qu'un homme aura semé, c'est aussi ce qu'il moissonnera ; parce que celui qui sème pour sa chair moissonnera de la chair la corruption, mais celui qui sème pour l'Esprit *moissonnera de l'Esprit une vie éternelle.* » (Gal. VI, 7 et 8.)

Même un texte comme celui-ci ne doit pas s'expliquer autrement : « Notre droit de cité est dans les cieux, d'où nous attendons aussi un Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ, qui transformera notre corps vil et le rendra conforme à son corps glorieux (Philip. III, 20 et 21). » En effet, il se trouve à la suite de cette parole : « La mort m'est un gain, etc. » Il est donc clair que si cette venue de Jésus-Christ du ciel n'a pas lieu avant la

mort de l'apôtre, la transformation de son corps qu'il en espère aura lieu au moment où il ira lui-même auprès de son Sauveur, c'est-à-dire au moment de sa mort (cf. I, 23). D'autant plus que cette métamorphose commence déjà dans la vie présente par la contemplation de Jésus-Christ (2 Cor. III, 18). Tous ces textes concordent parfaitement avec ceux où Jésus-Christ parle de la résurrection, en particulier avec sa célèbre réponse aux Saducéens et avec la parole au brigand sur la croix : « Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis. » Jésus n'a jamais parlé d'une résurrection des corps, jamais il n'a fait coïncider la résurrection avec sa venue sur les nuées du ciel. Partout la résurrection des justes consiste pour lui dans leur passage de ce monde à une existence supérieure et céleste¹.

Si donc il nous fallait choisir entre deux idées de l'apôtre, l'une antérieure et qui ne concorde pas avec l'enseignement de Jésus, l'autre postérieure et qui cadre parfaitement avec cet enseignement, il n'y aurait vraiment pas lieu d'hésiter longtemps.

Mais sommes-nous réellement dans la nécessité de choisir ? L'enseignement de saint Paul dans la seconde épître aux Corinthiens, dans celles aux Romains, aux Philippiens, etc., est-il aussi différent qu'on le dit, ou qu'il le semble au premier abord, de celui qu'il avait donné dans la première épître aux Corinthiens et même dans les épîtres aux Thessaloniciens ? C'est un sujet qui vaut certainement la peine d'être examiné.

Au lieu d'essayer de transporter dans les épîtres de la maturité de l'apôtre des idées eschatologiques qui leur sont manifestement tout à fait étrangères, essayons plutôt de voir si l'interprétation vulgaire du XV^{me} chapitre de la première épître aux Corinthiens est exacte et s'il est réellement impossible de l'entendre dans le sens des idées si clairement énoncées dans les épîtres suivantes.

Non pas que la pensée de l'apôtre n'ait pu se modifier plus ou moins avec le temps, en se rapprochant de plus en plus de

¹ Voir notre étude sur *La vie future d'après l'enseignement de Jésus-Christ* (1890).

la vérité. Mais peut-être a-t-elle moins changé qu'on ne l'a cru parfois.

Paul, dit M. Godet, « admettait après la mort pour le fidèle une vie avec Christ, donc pleinement consciente (v. 8 et Phil. I, 23), ce qui est difficilement concevable sans un organe quelconque¹. » Nous sommes pleinement d'accord avec lui sur ce point. Il nous paraît clair, seulement, que cet organe est la demeure céleste dont l'apôtre vient de parler, et non « une enveloppe temporaire » que le verset 3, bien compris, ne suppose en aucune façon.

« Mais, ajoute M. Godet, ce n'était nullement la résurrection du corps, telle qu'il l'entendait, laquelle restait à ses yeux un fait à venir. » La plupart des textes que nous venons de citer montrent au contraire que c'était précisément là la résurrection du corps telle que Paul l'entendait.

« Il en était exactement de même aux yeux de Jésus, » ajoute encore M. Godet. « Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort, » disait-il Jean XI, 21 ; et à côté de cela il prononçait cette promesse : « Je le ressusciterai au dernier jour (VI, 39-54). » Mais il s'agit de savoir si le second de ces textes n'a pas essentiellement le même sens que le premier, comme nous avons essayé de le montrer ailleurs, en relevant les difficultés insolubles de l'interprétation ordinaire².

III

La vie future d'après la plupart des épîtres de saint Paul.

Prenons notre point de départ dans l'épître aux Philippiens. Nous y voyons clairement que, sans renoncer à l'attente de la seconde venue de Jésus-Christ (III, 20), saint Paul comprend la probabilité de sa mort avant cet événement, et, bien loin de redouter la mort, la désire, parce qu'alors il sera avec le Seigneur Jésus, ce qui sera de beaucoup meilleur (I, 20-23). C'est

¹ *Introduction au Nouveau Testament*, I, p. 379.

² *La vie future d'après l'enseignement de Jésus-Christ*, p. 101 ss.

donc qu'il attend de la mort ou plutôt de l'existence avec Christ qui la suivra *les mêmes avantages* que son second avènement doit apporter à ceux qu'il trouvera sur la terre, à savoir, la transformation de leur corps en un corps glorifié (III, 21). On voit aisément combien cette conclusion cadre avec les textes de la seconde épître aux Corinthiens (ch. IV et V), et de l'épître aux Romains (VIII, 11) que nous venons d'étudier. Cette résurrection des corps mortels des fidèles, qui doit se produire sous l'action de l'Esprit saint qui habite en eux (Rom. VIII, 11 ; 2 Cor. IV, 14), est évidemment identique à la transformation, à la glorification dont parle l'épître aux Philippiens ; et l'une et l'autre sont identiques au revêtement du domicile céleste par dessus l'homme intérieur, en suite duquel ce qui est mortel est englouti par la vie (2 Cor. V, 1-4). Cela est d'autant plus certain que la métamorphose dont parle l'épître aux Philippiens (*μετασχηματίσει... σύμμορφου τῷ σώματι τῆς δόξης αὐτοῦ*) commence déjà dans la vie présente (2 Cor. III, 18 : *τὴν αὐτὴν εἰκόνα μεταμορφούμεθα ἀπὸ δόξης εἰς δόξαν κτλ.*)

Remarquons que les épîtres aux Romains et aux Colossiens n'abandonnent pas plus que celles aux Philippiens l'espoir d'une seconde venue de Jésus-Christ. Elles en parlent seulement en termes un peu différents. L'épître aux Romains l'appelle « la manifestation des fils de Dieu (VIII, 19), » et l'apôtre espère qu'à la suite de cette manifestation « la création elle-même sera affranchie de la servitude de la corruption (v. 21). » Les fils de Dieu ou les enfants de Dieu existent donc dans le ciel, revêtus d'un corps glorifié (2 Cor. V, 1-4) et, lors de la seconde venue de Jésus-Christ, ils seront simplement *manifestés* aux habitants de la terre, c'est-à-dire qu'ils *leur apparaîtront* dans leurs corps glorifiés, en même temps que les chrétiens vivants seront transformés et leur deviendront semblables (Phil. III, 21).

Il en est à peu près de même dans l'épître aux Colossiens : « Vous êtes morts et votre vie est cachée avec Christ en Dieu. Quand Christ, votre vie, sera manifesté (*φανερωθή*), alors vous aussi *vous serez manifestés* (*φανερωθήσεσθε*) avec lui en gloire (III, 3 et 4). » La manifestation des bienheureux (ou des fils de

Dieu) aura donc le même caractère, sera de la même nature que celle de leur Rédempteur, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'il doit être « l'aîné de beaucoup de frères, » qui seront « conformes à son image » (*συμόρφους τῆς εἰκόνος τοῦ νιοῦ αὐτοῦ* Rom. VIII, 29. Cf. Phil. III, 21 : *σύμορφον τῷ σώματι τῆς δόξης αὐτοῦ*).

C'est d'ailleurs ce que l'épître aux Colossiens dit elle-même un peu plus haut : « Christ vous a réconciliés,... pour vous présenter saints, sans tache et irrépréhensibles devant lui¹, si toutefois vous demeurez fondés dans la foi, etc. (I, 22. Cf. v. 28). Elle parle d'une espérance qui est en réserve dans les cieux (I, 6), d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière (v. 12), de l'espérance de la gloire (v. 27), d'une résurrection avec Christ de telle nature qu'elle nous fait un devoir de chercher les choses d'en haut, où Christ est assis à la droite de Dieu (II, 12 ; III, 1), etc.

Que signifient toutes ces expressions si ce n'est qu'après leur mort les chrétiens, ressuscités comme leur Sauveur, vivent dans le ciel d'une vie glorieuse² ?

Au reste, pour savoir ce que Paul entendait par la résurrection d'entre les morts, il suffit de lire ces paroles de l'épître aux Philippiens : « ...afin de le connaître (Christ) et la vertu de sa résurrection et la communion de ses souffrances, me rendant conforme à sa mort, pour parvenir de quelque manière à la résurrection d'entre les morts (III, 10 et 11). » Qui ne voit que cette résurrection est identique au « prix de la vocation céleste de Dieu en Jésus-Christ » vers lequel il court, comme il le dit immédiatement après (v. 14) ? Le but où il espère parvenir ne peut évidemment pas être différent de celui vers lequel il court. Il est donc clair comme le jour que la résurrection d'entre les morts a lieu, pour saint Paul, immédiatement

¹ Cf. Eph. V, 27 ; 2 Cor. IV, 14 ; V, 10.

² Au reste, Rom. VIII, 19 et Col. III, 4 ne parlent pas spécialement des chrétiens morts au moment de la parousie, mais des fidèles en général (cf. *kai ἡμεῖς*), morts ou vivants. Ceux-ci seront d'abord transformés (Phil. III, 21 ; 1 Cor. XV, 51 et 52 ; 1 Thess. IV, 17), et par le fait même manifestés, eux aussi, comme les autres enfants de Dieu entrés avant eux dans la gloire. Mais cela importe peu à notre argumentation.

après la mort. La *conformité* à la mort de Jésus-Christ (v. 10), doit être suivie de la *conformité* à son corps glorieux (v. 21), au moment où le fidèle arrivera dans les cieux, sa patrie (v. 20)¹.

Mais, nous dira-t-on, saint Paul place pourtant ailleurs la résurrection des fidèles au moment de la *parousie*. Cela est vrai. Nous examinerons tout à l'heure les deux ou trois textes dans lesquels il le fait, et nous verrons alors ce qu'il faut entendre par là. Mais qu'on reconnaisse, en attendant, que, d'après tous les textes que nous venons de citer, il la place aussi immédiatement après la mort, au moins dans les épîtres aux Romains, aux Philippiens, aux Colossiens et dans la seconde aux Corinthiens.

Nous pouvons y joindre sans crainte l'épître aux Ephésiens, quoique ses déclarations à ce sujet soient au premier abord un peu moins précises. D'abord il n'y est nullement question de la parousie et cependant on y trouve essentiellement les mêmes espérances que dans les épîtres précédentes. L'adoption (*αἵρεσις*) dont elle parle (I, 5), est sans doute identique à celle qui est mentionnée dans l'épître aux Romains (VIII, 23. Cf. v. 19, 21, 29). Le Saint-Esprit de la promesse dont les chrétiens ont été scellés et qui est l'*arrhe* de leur héritage, pour la *rédemption* de ceux que Christ s'est acquis (v. 13 et 14) rappelle à la fois ce même texte de l'épître aux Romains et 2 Cor. V, 5. L'héritage et la rédemption (*ἀπολύτησις*) ont donc le même sens que les expressions correspondantes de ces deux textes et que « la

¹ Il est bien étonnant qu'on ait jamais pu trouver dans Philip. IV, 5^b; « Le Seigneur est proche, » une preuve de la proximité de la *parousie*, comme le fait encore M. Godet, *Introduction au Nouveau Testament*, I, p. 623. Ce qui suit: « Ne vous inquiétez de rien, » etc., montre que cette parole, empruntée aux Psaumes (XXXIV, 19; CXLV, 18, etc.), signifie simplement que *Dieu* est près (de tous ceux qui ont besoin d'appui) et qu'elle doit être rattachée au verset 6, au lieu de former la fin du verset 5. Westcott et Hort l'ont bien compris et ont en conséquence mis un point en haut après *έγγυς*. Ils auraient dû seulement imprimer ces mots en gros caractères, comme tous ceux qui proviennent de l'Ancien Testament, et renvoyer aux textes des Psaumes cités plus haut. (Cf. aussi Ps. CXIX, 151; Deut. IV, 7; Jér. XII, 2.)

part de l'héritage des saints dans la lumière » (Col. I, 12).

« L'espérance de la vocation » de Dieu (v. 18. Cf. IV, 1) est naturellement la même que « le prix de la vocation céleste » dont parle l'épître aux Philippiens (III, 14) et que l'espérance réservée aux chrétiens dans les cieux (Col. I, 5). Mais il y a plus : « Dieu nous a vivifiés avec Christ (voilà la résurrection morale, qui a lieu dans cette vie) et *nous a ressuscités avec lui* et nous a fait asseoir avec lui dans les lieux célestes (II, 6). » Quand nous serons assis avec Christ dans les lieux célestes, — ce qui a lieu, d'après tout le Nouveau Testament, immédiatement après la mort, — nous serons donc aussi *ressuscités* comme lui¹. On voit combien la pensée de l'apôtre est fidèle à elle-même et facile à comprendre à ce point de vue. Qu'on essaie d'introduire ici l'idée de la résurrection au sens eschatologique (ou, pour mieux dire, *parousiaque*), et l'on verra les incohérences, les difficultés inextricables qui en résulteront.

Après cela, il est assez inutile de faire observer encore que si nous sommes « concitoyens des saints » et si nous appartenons à « la famille de Dieu » (Eph. II, 19), c'est que « notre droit de cité est dans les cieux (Phil. III, 20), » et que si nous devons « parvenir... à la mesure de la parfaite stature de Christ » (Eph. IV, 13), ce sera quand nous *parviendrons* à la résurrection d'entre les morts (Phil. III, 11), que par conséquent la résurrection d'entre les morts (*ἡ εξανάστασις ἡ ἐν νεκρῶν*) signifie, dans le langage de l'apôtre, *l'arrivée à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à un homme parfait* (cf. Col. I, 28), comme Jésus-Christ lui-même. (Cf. Eph. IV, 22-24. Col. III, 10.)

L'enseignement de l'épître aux Ephésiens concorde donc aussi complètement que possible avec celui des autres épîtres que nous avons déjà étudiées.

¹ Cf. aussi Col. II, 12; III, 1.

IV

La vie future d'après la première épître aux Corinthiens.

Voyons maintenant si l'apôtre exprime une idée différente dans sa première épître aux Corinthiens.

Remarquons d'abord qu'un texte de cette épître (VI, 14) s'exprime sur ce sujet à peu près dans les mêmes termes que la seconde (IV, 14) : « Dieu a ressuscité le Seigneur et il nous ressuscitera aussi par sa puissance. » Il est clair que ce texte a le même sens que celui de la seconde épître que nous avons expliqué en commençant.

Un peu plus loin l'apôtre exprime l'espoir des chrétiens d'obtenir une couronne *incorruptible* (1 Cor. IX, 24 et 25), évidemment au moment de la mort. *L'incorruptibilité* ou l'immortalité que nous devons revêtir lors de la résurrection (XV, 42, 53 ; cf. 2 Cor. V, 4) peut-elle donc raisonnablement être placée à un autre moment ?

« Quand la perfection sera venue, ...alors nous verrons face à face.... » (XIII, 10-12), dit-il encore un peu plus loin. Est-il douteux qu'il s'agisse là de ce qui suit la mort du fidèle ?

Dans tous ces textes, la première épître aux Corinthiens est parfaitement d'accord avec la seconde. Il serait donc bien étonnant que le chapitre XV renfermât un enseignement tout différent et opposé.

Observons d'abord que Paul y parle de la résurrection des morts au présent (XV, 12 ss, 35 ss.), comme d'une chose qui a déjà commencé, non seulement par la résurrection de Jésus-Christ, mais aussi par celle de ses disciples qui sont déjà morts. Il affirme, en effet, que ceux-ci n'ont pas péri, ce qui serait le cas s'il n'y avait pas de résurrection des morts (v. 18). Qu'est-ce à dire si ce n'est qu'ils *ont eu part* (et non seulement qu'ils auront part un jour) à la résurrection des morts ? « Si nous n'avons fait qu'espérer en Christ *dans cette vie*, nous sommes plus misérables que tous les hommes » (v. 19). Mais, grâce à Dieu, il y a une autre vie, où le fidèle obtient l'objet de son espérance, où il n'espère pas en Christ, mais où il le possède,

où il est avec lui pour toujours, et où, d'après les textes cités précédemment, il est revêtu d'un corps glorifié.

Quelqu'un nous arrêtera peut-être ici pour nous dire : Il se peut que cette idée se trouve dans les épîtres aux Philippiens, aux Colossiens, aux Romains et dans la seconde aux Corinthiens ; mais elle n'est pas dans la première. Dans celle-ci, au contraire, la résurrection des fidèles n'a lieu qu'à la seconde venue de Jésus-Christ. C'est ce que disent clairement le verset 23 : « Ensuite ceux de Christ, à son avènement, » et le verset 52 : « En un clin-d'œil, à la dernière trompette ; car la trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons transformés. »

Ces textes sont, en effet, le principal appui de l'opinion eschatologique ordinaire. Ils doivent pourtant avoir un sens compatible avec tout le reste du développement. Or l'interprétation qu'on leur donne habituellement a pour effet de renverser, non seulement les déclarations les plus claires de l'apôtre dans ses épîtres subséquentes, mais celles qu'on lit dans celle-ci et dans ce chapitre même.

« Ce qui étonne le plus dans ce passage, dit M. Godet, c'est que Paul semble confondre la négation de la résurrection du corps avec celle de l'immortalité de l'âme¹. » Cet étonnement est bien naturel quand on s'imagine que l'apôtre place la résurrection des corps à une époque plus ou moins lointaine. Mais l'identification de la résurrection et de l'immortalité de l'âme n'a rien de surprenant quand on a reconnu que la résurrection a lieu, d'après l'apôtre, comme d'après son Maître, immédiatement après la mort.

Continuons, en effet, l'étude de ce chapitre : « Puisque la

¹ *Introduction au Nouveau Testament*, I, p. 340. — La réponse de M. Godet à cette objection est bien peu satisfaisante. « La vraie réponse, dit-il, est, je pense, celle-ci : A supposer que la résurrection de Christ et des fidèles fût une illusion, la survivance de l'âme ne garantirait point le bonheur à venir, puisque la condamnation serait toujours là, menaçante, certaine ; et la conclusion : « Mangeons et buvons... » resterait par conséquent la seule rationnelle. » — Comment ! la survivance de l'âme avec Christ ne suffirait pas à garantir le bonheur éternel ! Que faut-il donc de plus, et pourquoi l'apôtre dit-il que *ce serait de beaucoup meilleur* ?

mort est venue par un homme, la résurrection des morts est venue aussi par un homme; car de même que tous meurent en Adam, de même aussi en Christ tous seront vivifiés. » (v. 21 et 22). La mort introduite par Adam étant une série d'actes successifs, qui s'étend depuis le commencement jusqu'à la fin du monde, ne serait-il pas bien étonnant que la résurrection des morts apportée par Jésus-Christ eût un caractère tout différent et dût avoir lieu une fois pour toutes à la fin des temps? Tandis que la mort fut la conséquence directe, immédiate du péché d'Adam, comment penser que la résurrection des morts ne soit qu'une conséquence lointaine, très lointaine de l'obéissance de Jésus-Christ? La grâce de Dieu en Jésus-Christ réparerait donc bien imparfaitement les conséquences de la chute du premier homme! Mais s'il en était ainsi, comment l'apôtre aurait-il pu avoir l'idée de comparer ces deux choses, soit ici, soit dans Rom. V, 12-21, où il dit, au contraire, que « là où le péché a abondé, la grâce a surabondé? »

Pesez bien, en effet, les termes de la comparaison. « De même qu'en Adam tous meurent, de même aussi dans le Christ tous seront vivifiés. » Nous mourons tous, parce que nous appartenons tous à la race d'Adam; de même tous ceux qui sont en Christ (par la foi) seront vivifiés. La cause de cette vivification ou résurrection, c'est que nous sommes en Christ, ou que nous avons revêtu Christ ou l'homme nouveau, ou que son Esprit habite en nous (ce sont là tout autant de synonymes); dès lors, comment supposer que la conséquence doive être séparée de sa cause par des siècles?

Observons enfin que pour l'apôtre la résurrection consiste dans l'obtention d'un corps spirituel, incorruptible, glorieux, puissant, succédant au corps psychique ou matériel (v. 42 ss.), et destiné aux êtres terrestres qui seront devenus des êtres célestes (v. 48 s.). Or quand est-ce que les fidèles deviennent des êtres célestes, si ce n'est au moment où ils vont dans les cieux auprès de leur Sauveur? C'est donc aussi à partir de ce moment qu'après « avoir porté l'image du terrestre, ils portent aussi l'image du céleste. » (v. 49). Or c'est en cela que consiste la résurrection des morts (v. 42).

Supposer que la résurrection ainsi décrite n'aura lieu qu'au moment où les âmes fidèles quitteront le ciel pour venir sur la terre, c'est vraiment inimaginable. Le corps spirituel et céleste ne convient qu'à des êtres célestes ; et il leur revient dès le moment où ils le sont devenus par la mort. Quand le fidèle obtient l'incorruptibilité (v. 50), ou quand son corps corruptible revêt l'incorruptibilité (v. 54), alors aussi « il ressuscite en incorruptibilité » (v. 42). Il est impossible de séparer ces deux choses.

Comment se représenter, en effet, qu'il posséderait l'incorruptibilité pendant longtemps dans le ciel, puis, qu'il ressusciterait plus tard en incorruptibilité sur la terre ?...

Cependant ces deux textes sont là ; comment les expliquer ? Voyons d'abord le premier : « Mais chacun en son propre rang : les premices, Christ ; ensuite ceux de Christ à son avènement ; ensuite la fin, etc. » (v. 23). — Ces mots signifient-ils réellement que les fidèles ne seront vivifiés ou ne ressusciteront *que lors de l'avènement de Jésus-Christ sur la terre* ? Je ne le crois pas, parce que cette interprétation aurait pour effet, si l'on était conséquent, de détruire l'enseignement tout entier du Nouveau Testament sur ce sujet, celui de Paul aussi bien que celui de Jésus-Christ et que celui des autres apôtres, — et cela dans toutes les épîtres sans distinction.

Il est certain que ce texte rattache la résurrection à la venue ou pour mieux dire à *la présence* de Jésus-Christ. Mais où aura lieu cette présence ? C'est ce qu'il ne dit nullement. Si elle a lieu sur terre, la résurrection (ou plutôt la transformation, v. 51 et 52), aura lieu sur terre ; mais si elle a lieu ailleurs, la résurrection, la transformation, la vivification (autant de synonymes) aura lieu ailleurs.

Nous l'avons déjà dit à propos de l'épître aux Philippiens (III, 20). Il n'y a pas lieu d'adopter une autre interprétation pour ce texte de la première aux Corinthiens.

Supposons qu'un fils de roi, voyageant en pays étranger et rappelé subitement par son père, promit à ses amis, en les quittant, de revenir bientôt et de les amener dans son royaume pour les faire participer à sa gloire. Si, plus tard, ne pouvant

pas revenir aussi tôt qu'il l'avait pensé, il les appelait successivement auprès de lui, auraient-ils l'idée de douter pour cela de la réalité de sa promesse ? Dirait-il à ceux qui resteraient après eux : Attendez toujours son retour. La gloire qui nous attend auprès de lui n'est que provisoire. Quand il reviendra auprès de vous, ce sera encore plus beau que ce que nous allons voir !...

Encore plus beau ! Mais que peut-on espérer de mieux que la présence du Seigneur glorifié et de Dieu même ? Vous reviendrez avec lui dans sa gloire, s'il doit revenir et si cette manifestation des enfants de Dieu doit être le signal de la transformation de la nature (Rom. VIII, 21). Mais n'espérez pas qu'il vous rende alors un corps matériel, après vous avoir revêtu depuis votre mort d'un corps spirituel et céleste ! Après que ce qui est mortel a été absorbé par la vie et le corruptible par l'incorruptibilité, comment peut-on croire que la vie et l'incorruptibilité soient de nouveau revêtues d'un corps terrestre et matériel ? Le corps psychique est remplacé par un corps spirituel ; après avoir porté l'image de l'homme terrestre (Adam), nous porterons l'image du céleste, c'est-à-dire de Jésus-Christ glorifié (v. 42-49). Que voulez-vous de plus ? Tout ce qu'on pourrait y ajouter ne ferait que le diminuer, en diminuant notre ressemblance avec Jésus-Christ glorifié.

Le verset 52 ne saurait non plus contredire tout ce que l'apôtre vient d'affirmer. Assurément, ce texte parle d'une *résurrection* des morts, c'est-à-dire des chrétiens déjà morts, coïncidant avec la *parousie* : « Nous ne mourrons pas tous, mais *tous* nous serons transformés. » (v. 51). Arrêtons-nous sur ce texte : il est important et significatif. Tous les fidèles, morts ou vivants lors de la *parousie*, seront donc transformés. Les vivants le seront au moment même de la parousie (v. 52) ; mais les autres, les morts, quand le seront-ils ? Pas au même moment, puisqu'il y a opposition entre eux et les vivants, et puisqu'à ce moment-là ils seront déjà incorruptibles (*οἵ νεκροί ἐγερθήσονται ἀφθαρτοί, καὶ ἡμεῖς ἀλλαγησόμεθα*). Ils auront donc été transformés *au moment de leur mort*, ce qui concorde parfaitement avec tout ce que nous avons vu jusqu'ici. C'est donc aussi à ce

moment ($\delta\epsilon\tau\gamma\alpha\rho$ v. 53), que leur corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité et que pour eux la mort aura été engloutie pour jamais. En un mot, c'est à ce moment qu'aura eu lieu pour eux la résurrection ($\alpha\gamma\zeta\sigma\tau\alpha\sigma\varsigma$).

Pourquoi donc est-il dit qu'ils ressusciteront (*ἐγερθήσονται*) au moment de la parousie, s'ils sont déjà ressuscités (cf. *ἐγίρονται* v. 35, *ἐγείρεται*, v. 42-44, *ἡ ἀνάστασις τῶν νεκρῶν*, v. 42) au moment de leur mort et s'ils ont déjà alors été revêtus d'un corps spirituel, comme il convient à des êtres célestes (v. 44-48)? Tout simplement parce que ces morts ressuscités, incorruptibles, célestes étaient jusque-là cachés aux regards des habitants de la terre, comme tous les autres morts. Au moment de la parousie, ils *apparaissent* avec Jésus-Christ (Rom. VIII, 19; Col. III, 4), et *ressuscitent ainsi aux yeux des vivants*, quoi-qu'ils fussent en réalité depuis plus ou moins longtemps ressuscités et revêtus d'un corps spirituel auprès de Dieu.

C'est dans ce sens qu'on peut parler, si l'on veut, d'une double résurrection. L'une a lieu au moment de la mort ; c'est la première résurrection de l'Apocalypse (XX, 5 et 6)¹. L'autre a lieu au moment de la *parousie* ; mais elle consiste uniquement dans l'apparition des mêmes personnes glorifiées aux yeux de ceux qui ne le seront pas encore.

On demandera peut-être si le terme *ressusciter* convient à une telle manifestation des âmes glorifiées. Mais il faut se souvenir que les deux termes grecs que nous traduisons ainsi (*ἐγερθήσονται*, 1 Cor. XV, 52, *ἀναστήσονται* 1 Thes. IV, 16), signifient proprement *se leveront*, et sont souvent employés en parlant de Dieu même. (Cf. Ps. XII, 6 : *ἀναστήσομαι*, λέγει Κύριος. LXXVI, 10; Esaïe II, 19, 21; XXVIII, 21; XXXIII, 10. — Ps. XLIV, 24 : *ἐξεγέρθητι.... ἀνάστηθι....* XXXV, 23, LIX, 6.)

Ils peuvent donc signifier ici simplement, comme pour Dieu, le passage du repos ou du sommeil apparent à l'activité, sans indiquer un changement réel dans l'état des élus.

Il faut se souvenir d'ailleurs que l'apôtre semble avoir compris l'amphibologie qui pouvait résulter de l'emploi de ces deux

¹ Voir la troisième de mes *Etudes sur l'Apocalypse*, 1884.

verbes dans ce sens, puisqu'il les a remplacés plus tard par le terme de *manifestation* (*ἀποκάλυψις* Rom. VIII, 19, *φανερωθήσεσθε* Col. III, 4), indiquant par là dans quel sens il faut les interpréter¹.

Quant à supposer que, déjà revêtues d'un corps spirituel et céleste, les âmes glorifiées en prendront plus tard encore un autre, matériel et terrestre, — non seulement aucun texte ne le dit, mais une telle opinion serait tellement invraisemblable qu'il n'est pas utile de la discuter.

En dépit des apparences, l'apôtre a donc donné aux chrétiens de Corinthe le même enseignement eschatologique dans ses deux épîtres, avec cette différence cependant que dans la seconde il ne parle plus de la parousie. Mais comme il y fait allusion, — en termes très discrets, il faut le reconnaître, — dans les épîtres aux Romains, aux Philippiens et aux Colossiens, tout ce qu'on est en droit de conclure de ce silence relatif, c'est que cette espérance tendait à s'effacer graduellement ou qu'elle occupait un peu moins de place dans ses préoccupations et dans sa pensée vers la fin de son ministère qu'au commencement.

Au lieu de méconnaître l'enseignement spiritualiste si clair de la seconde épître aux Corinthiens, de celles aux Philippiens, aux Romains, aux Ephésiens, etc., pour le faire cadrer de force avec une interprétation très contestable du XV^{me} chapitre de la I^{re} aux Corinthiens, n'est-il pas plus sage et plus prudent d'interpréter ce dernier texte à la lumière de ceux-là ? D'autant plus que l'*ensemble* de ce même passage porte des traces nombreuses et non équivoques du même enseignement spiritualiste. Comment dans un chapitre qui ne parle que de corps spiri-

¹ Cf. aussi *ἐπιφανεία* dans les épîtres pastorales : 1 Tim. VI, 14; 2 Tim. IV, 1, 8, etc. — Clément de Rome qui fait allusion à ce passage de la première épître aux Corinthiens, l'a donc bien mieux compris que beaucoup de savants commentateurs. D'après lui, en effet, la résurrection suit la vie présente comme le jour succède à la nuit et le fruit à la semence Epître aux Corinthiens, XXIV.

Conférez aussi ce passage du chapitre L : *οἱ ἐν ἀγάπῃ τελειωθέντες.... ἔχοντιν χῶρον εἰσεβῶν· οἱ φανερωθήσονται ἐν τῇ ἐπισκοπῇ τῆς βασιλείας τοῦ Χριστοῦ. Γέγραπται γὰρ.... ἀναστῆσω ἴμᾶς ἐκ τῶν θηκῶν ὑμῶν.*

tuel pour les ressuscités a-t-on jamais pu trouver l'idée d'une résurrection matérielle, corporelle, au sens vulgaire du mot? Qu'un Papias, un Tertullien, un Irénée ou un Lactance s'y soient mépris, à la bonne heure! Mais que des exégètes modernes suivent leurs traces (peut-être sans s'en apercevoir), cela est plus difficile à comprendre.

Quoi qu'il en soit, la pensée de l'apôtre sur la résurrection des corps ne nous paraît pas avoir sensiblement varié dans ces diverses épîtres: quand le corps mortel du fidèle tombe en poussière, il est remplacé par un corps spirituel et éternel. C'est la pensée qui ressort invariablement de tous les textes que nous avons jusqu'ici passés en revue. La résurrection future, contemporaine de la parousie, mentionnée une fois (1 Cor. XV, 52) ou deux, s'il l'on veut (en y joignant le v. 23), doit être interprétée en conséquence et ne saurait en tous cas prévaloir contre l'ensemble de ces textes.

V

La vie future d'après les épîtres aux Thessaloniciens.

Abordons enfin les premières épîtres de l'apôtre, celles aux Thessaloniciens. Allons-nous y trouver un enseignement très différent de celui que nous venons d'exposer? Je ne le pense pas.

L'apôtre rassure ces chrétiens, inquiets sur le sort de leurs frères qui venaient de mourir; il ne veut pas qu'ils s'afflagent comme les païens qui n'ont pas d'espérance (1 Thes. IV, 13), ni qu'ils craignent que les fidèles morts avant la *parousie* soient moins privilégiés que ceux qui en seront témoins (v. 15). Et que leur dit-il pour les rassurer? — « Car si nous croyons que Jésus est mort et est ressuscité, *de même aussi* Dieu amènera par Jésus avec lui ceux qui sont morts » (v. 14). L'acte par lequel Dieu les amènera auprès de lui correspondant à la résurrection de Jésus-Christ peut donc être appelé une résurrection (la première). Quand Dieu l'accomplira-t-il? Longtemps après leur mort? S'il en était ainsi, la comparaison (*de même aussi*) serait bien imparfaite, puisque la résurrection de Jésus suivit, au contraire, de si près sa mort. Mais plusieurs textes de la

même épître, — sans parler de tous ceux des épîtres suivantes que nous venons de rappeler, — ne nous permettent pas de nous arrêter à une telle supposition.

L'apôtre dit un peu plus loin que « Jésus-Christ est mort pour nous afin que, soit que nous veillions ou que nous dormions (que nous soyons vivants ou morts), nous vivions ensemble avec lui (V, 10). Et il avait dit un peu plus haut que la *parousie* de Jésus aura lieu *avec tous ses saints* (III, 13). Tous les fidèles morts avant la *parousie* vivront donc auprès de Jésus et auprès de Dieu dans la gloire céleste, à partir du moment de leur mort. On comprend aisément que l'apôtre affirme ensuite, comme une parole du Seigneur, c'est-à-dire *de Dieu* (non de Jésus-Christ), en d'autres termes, comme une parole inspirée ou prophétique¹, par conséquent pleine d'autorité, — et non comme une parole humaine, — que les vivants ne devanceront pas les morts (IV, 15). Comment pourraient-ils, en effet, devancer ceux qui les ont, au contraire, précédés dans la gloire céleste ?

Qu'arrivera-t-il donc au moment de la parousie ? « Le Seigneur (Jésus) descendra du ciel (avec tous ses saints, III, 13), au son de la trompette de Dieu, et les morts en Christ (ses saints), ressusciteront (*ἀναστήσονται*) d'abord » (v. 16), exactement comme d'après 1 Cor. XV, 52.

Mais en quoi pourra consister une telle résurrection, si ce n'est, comme nous l'avons dit en discutant ce dernier texte, simplement dans l'apparition aux vivants des morts déjà depuis longtemps ressuscités et jouissant auprès de Dieu et de Jésus d'une gloire immortelle ? Qu'on nomme cela, si l'on veut, avec l'apôtre, une (seconde) résurrection, pourvu qu'elle ne cache pas la première et qu'on n'y joigne aucune idée de corps matériel, ni même d'un nouveau corps spirituel, car il n'y a absolument rien de pareil dans ces deux textes.

¹ Cf. 1 Rois XXI, 35 : *εἰς ἐκ τῶν νίων τῶν προφητῶν εἶπε... ἐν λόγῳ Κυρίου.* XVI, 1 : *ἐγένετο λόγος Κυρίου κτλ.* etc. Paul ne s'appuie ni sur une parole de Jésus-Christ ni sur quelque texte de l'Ancien Testament pour affirmer cela; mais il a conscience, en l'affirmant, d'exprimer une parole de Dieu. Cf. 1 Cor. II, 7, etc.

Les chrétiens vivants seront ensuite (transformés, d'après 1 Cor. XV, 52 et Phil. III, 21, et, dans un corps glorieux pareil à celui du Sauveur et des rachetés eux-mêmes) enlevés ensemble avec eux, c'est-à-dire *pour* être ensemble avec eux (cf. V, 10) et avec le Seigneur (dans le ciel), v. 17. C'est ce que dit aussi plus brièvement la seconde lettre aux Thessaloniciens (II, 1: « Au sujet de la parousie de Jésus-Christ et de notre réunion avec lui... »)

VI

Conclusion.

La pensée de l'apôtre n'a donc pas varié sur ce point important, ou du moins elle n'a pas varié autant qu'on pourrait le croire au premier abord. Depuis les premières de ses épîtres jusqu'aux dernières, nous constatons l'attente de la parousie ; mais depuis les premières jusqu'aux dernières, nous constatons aussi l'attente d'une vie éternelle et glorieuse, d'une transformation du corps matériel en un corps spirituel ou d'une résurrection du corps *immédiatement après la mort*. La résurrection mentionnée au moment de la parousie n'apporte aucun changement réel dans cet état glorieux, qui, de sa nature, est *éternel* (2 Cor. V, 1).

La seule différence réelle sur ce point, entre les premières et les dernières épîtres, est d'ordre purement *littéraire*, si l'on peut s'exprimer ainsi. L'apôtre laisse tomber peu à peu les expressions empruntées à l'eschatologie rabbinique, « la voix d'un archange, la trompette de Dieu », etc., dont il s'était servi d'abord pour décrire le second avènement de Jésus-Christ.

Il faut observer aussi qu'il n'est plus question, dans les épîtres postérieures, de la venue de l'Antéchrist, qui, d'après la seconde épître aux Thessaloniciens (chap. II), devait précéder la venue de Jésus-Christ.

Mais, à part cela, sa pensée sur la vie à venir est demeurée constamment la même, c'est-à-dire hautement spiritualiste, et essentiellement identique pour le fond des choses, sinon dans les termes, avec l'enseignement de Jésus-Christ.

A aucune époque de sa carrière Paul n'a cru que les âmes des fidèles descendaient au Sheol ou dans l'Hadès au moment de la mort. Cette antique croyance hébraïque était depuis long-temps abandonnée de la plupart des Juifs eux-mêmes, et les Sadducéens étaient seuls à la conserver. On la trouve encore au III^{me} siècle avant notre ère chez le fils de Sirach, et encore un peu plus tard dans l'Ecclésiaste ; mais le livre de Daniel, d'un côté, — la Sapience, les Psaumes de Salomon, le deuxième et le quatrième livre des Machabées, les sentences des anciens rabbins recueillies dans le *Pirequé Abôth*, etc., de l'autre, nous montrent qu'avant la naissance du christianisme, elle avait fait place, chez la plus grande partie des Juifs, à la doctrine de la résurrection ou à celle d'une vie éternelle et glorieuse des justes dans le ciel auprès de Dieu. Il n'est donc pas vraisemblable en soi qu'elle ait été encore partagée par l'un ou l'autre des apôtres, même avant leur conversion, à plus forte raison après qu'ils eurent entendu l'enseignement si clair de leur Maître sur ce point.

Quant à saint Paul en particulier, toutes ses épîtres, depuis la première aux Thessaloniciens, témoignent de son espérance à cet égard : « Soit que nous veillions, soit que nous dormions, nous vivrons ensemble avec Jésus » (1 Thes. V, 10). Il n'a donc pas eu à laisser tomber plus tard une croyance qu'il n'avait jamais partagée ¹.

Il a seulement employé le terme de *parousie* dans un sens

¹ Telle est aussi la pensée de l'épître aux Hébreux. Elle espère l'apparition de Jésus-Christ (IX, 28) pour une époque rapprochée (X, 25, 37). Mais en attendant, les élus jouissent dans le ciel d'un bonheur éternel (X, 34; XI, 16; XII, 22-24; XIII, 14, etc.)

En présence de pareils textes, il est difficile de comprendre comment M. Ménégoz, a pu écrire dans un ouvrage d'ailleurs excellent : « L'idée de la félicité éternelle des rachetés dans le ciel ne s'est introduite dans l'Eglise que plus tard, sous l'influence de la pensée grecque. » (*Théologie de l'épître aux Hébreux*, pag. 174.) Il faut dire au contraire que l'idée de la résurrection des corps matériels et l'eschatologie vulgaire se sont introduites plus tard dans l'Eglise sous l'influence de la pensée juive. Comment peut-on trouver dans Mat. VIII, 11; XXVI, 29; Marc XIV, 25; Luc XIII, 29; XVIII, 8; XXII, 16, 29-30, la preuve que Jésus Christ avait

assez différent de celui qu'il a dans les évangiles, et a parlé de la résurrection, à ce moment-là, des fidèles déjà morts et glorifiés, — ce dont Jésus ne parle jamais, par la bonne raison qu'il ne parle jamais de cette parousie finale (du moins sous le nom de parousie ou de venue sur les nuées du ciel¹.) Mais il a expliqué lui-même plus tard ce qu'il fallait entendre par là, en plaçant au même moment la manifestation ou l'apparition des enfants de Dieu (Rom. VIII, 19 : ἀποκάλυψις, Col. III, 4 : φανερωθήσεσθε²). Il n'y a donc pas là de contradiction ni même de différence réelle. L'enseignement eschatologique de saint Paul concorde, pour les points essentiels, avec celui de son Maître, qu'il complète ou précise à certains égards.

Mais pour pouvoir aboutir à une telle conclusion, il faut les entendre l'un et l'autre dans un sens spiritualiste. Que si, au contraire, on veut faire rentrer dans l'un ou dans l'autre, ou dans tous les deux à la fois, l'idée vulgaire de la résurrection des corps matériels à la fin du monde, on aboutit à des contradictions insolubles, non seulement entre ces deux enseignements, mais aussi dans l'intérieur de chacun d'eux ; car, grâces à Dieu, les textes spiritualistes sont trop nombreux et trop clairs dans l'un comme dans l'autre, pour qu'ils puissent jamais être complètement obscurcis par l'exégèse eschatologique. La juxtaposition de ces deux éléments contradictoires produit alors des amalgames incohérents et bizarres où les plus belles espérances sont déparées par des invraisemblances, des puérilités et des subtilités rabbiniques qu'on devrait craindre d'attribuer à qui que ce soit, combien plus à un apôtre et au Sauveur du monde !

promis de revenir « pour établir son royaume *sur la terre !* » Voir contre une telle interprétation notre *Etude sur la vie future d'après l'enseignement de Jésus-Christ*, page 13.

¹ Voir *La vie future d'après l'enseignement de Jésus-Christ*, page 25 ss.

² Cf. aussi Héb. IX, 28.